ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LA FARANDOLE

PROJET PÉDAGOGIQUE
2020/2021

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

1 Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole 4

1.1 Le contexte local 4

1.2 L'environnement géographique 4

1.3 Les coordonnées de l'organisateur 5

1.4 Les coordonnées de l'Accueil 5

1.5 Les différents types d'accueil 5

1.6 Le public accueilli 5

1.7 Les locaux 6

1.8 L'équipe pédagogique 6

1.8.1 Sa composition 6

1.8.2 Son rôle 7

1.9 Les partenaires 8

1.10 La communication 9

1.10.1 Avec les familles 9

1.10.2 Avec l'équipe 9

1.10.3 Avec les partenaires 10

1.10.4 Avec l'organisateur 10

2 Le projet pédagogique 10

2.1 L'arbre à projets 10

2.2 Les intentions du projet éducatif et les objectifs du projet pédagogique 2020-2021 11

2.3 Les méthodes pédagogiques employées dans nos activités 14

3 Le fonctionnement 14

3.1 Des spécificités liées au contexte sanitaire 14

3.1.1 Un accueil des familles modifié 14

3.1.2 Des règles d'hygiène accentuées 15

3.1.3 Les gestes barrières appliqués 15
3.2 La pause méridienne 16
3.2.1 La composition du repas 16
3.2.2 Le déroulement de la pause méridienne 16
3.2.3 Des objectifs spécifiques 16
3.2.4 Les régimes alimentaires particuliers 17
3.3 L'accueil du soir 17
3.3.1 Le déroulement 17
3.3.2 Le projet d'animation périscolaire 17
3.3.3 L'organisation du projet sur l'année 18
3.3.4 L'organisation hebdomadaire des activités 18
3.4 Les mercredis et les vacances 19
3.4.1 La journée type 19
3.4.2 Le projet d'animation des Loisirs du Mercredi 19
3.4.3 Les activités des vacances 20
3.5 Les projets d'animation spécifiques périscolaire et Loisirs du Mercredi 20
3.6 L'assistance sanitaire 20
3.7 L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps 20
4 L'évaluation 21
4.1 Les critères définis 21
4.2 Les moyens utilisés 24
Conclusion 25

Introduction

L'action des accueils de loisirs périscolaires s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école.
Étymologiquement, le préfixe « péri » vient du grec et signifie « autour de ». Mais dans les contes persans, il désigne un génie qui pourrait être assimilé aux fées de nos contes populaires. Amusant et heureux hasard de la linguistique, car l'accueil de loisirs périscolaire représente bien plus que cela. Il est un vrai moment éducatif avec un rôle social important.

En effet, l'enfant est un individu à part entière, un adulte en devenir, acteur de sa propre construction. Il a en lui ce qu'il faut pour se développer et se construire en relation avec son milieu. Il évolue au sein d'un groupe par l'interaction permanente avec son environnement et dans l'interrelation constante avec les membres du groupe auquel il appartient. Pour ce faire, son environnement doit répondre à ses besoins et permettre l'expression de son potentiel dans toutes ses dimensions (physique, sociale, intellectuelle et émotionnelle), dans le respect de sa personnalité, de son rythme et de son histoire. C'est à ces conditions que l'enfant peut devenir celui qu'il est et c'est pourquoi l'équipe se concerte chaque année autour d'un projet pédagogique.

Ce document précise la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il se base sur l'évaluation de nos objectifs pédagogiques et notre constat de terrain de l'année antérieure. Il nous permet de donner du sens à nos actions et trouve sa source dans notre volonté de permettre à l'enfant de grandir, de s'épanouir, de se révéler. Il énonce également en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir vos enfants.

Ce projet tient compte du contexte sanitaire actuel et reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun.

1 Présentation de l'Accueil de Loisirs La Farandole

1.1 Le contexte local

La Farandole a ouvert ses portes le 1er juillet 2011 à l'initiative du Conseil Municipal et en partenariat avec les Foyers Clubs Alsace. L'Accueil de Loisirs répond à un besoin des familles de la commune concernant la prise en charge de leurs enfants hors du temps scolaire. Pour la rentrée 2020, soixante et une familles sont inscrites et deux types de familles sont usagères de la structure : celles implantées depuis plusieurs générations sur la commune et celles arrivées récemment et habitant principalement les nouveaux quartiers.
L'Accueil permet donc aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille. Pour l'enfant, il s'agit avant tout d'un lieu de vie, de socialisation et d'épanouissement qui permet les apprentissages, les échanges et les découvertes.

1.2 L'environnement géographique

Cet Accueil de Loisirs se trouve en plein cœur de Blodelsheim, commune de 1984 habitants située entre Mulhouse et Colmar et faisant partie de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach.

Sur la commune, on compte plusieurs infrastructures dont :

- Une école maternelle : l'école maternelle Dewatre ;
- Une école primaire : l'école primaire Les Tilleuls ;
- Des commerces de proximité : boulangerie, tabac-presse... ;
- Plusieurs associations : sports, activités culturelles, pêche...

L'Accueil de Loisirs réside en face de la mairie, à proximité de l'école primaire et à 10 minutes à pied de l'école maternelle.

1.3 Les coordonnées de l'organisateur

FDFC Alsace
4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33
Courriel : fdfc68@mouvement-rural.org

1.4 Les coordonnées de l'Accueil

Accueil de Loisirs périscolaire "LA FARANDOLE"
44, rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Tél : 09 64 40 45 08
Courriel : clsh.blodelsheim@mouvement-rural.org

1.5 Les différents types d'accueil

La Farandole propose différents types d'accueils :

- Un accueil périscolaire en semaine durant les temps scolaires :
  - ✓ De 11h30 à 13h30 lors de la pause méridienne ;
  - ✓ De 16h à 18h30 pour l'accueil du soir.

- Un accueil extrascolaire durant les temps scolaires (Loisirs du Mercredi):
  - ✓ De 8h à 18h30 : inscription possible à la journée, uniquement le matin, le matin avec repas, l'après-midi.

- Un accueil extrascolaire durant les vacances scolaires (une semaine lors des petites vacances et les trois premières semaines de juillet) :
  - ✓ De 8h à 18h : l'inscription se fait à la semaine.

1.6 Le public accueilli

La Farandole accueille les enfants de 3 à 12 ans. Pour l'accueil périscolaire, ils doivent être scolarisés à Blodelsheim et résider sur la communauté de communes. L'effectif des enfants pouvant être accueillis respecte le taux d'encadrement réglementaire, soit :

- 1 animateur pour 10 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6/11 ans pour le périscolaire ;
- 1 animateur pour 8 enfants de 3/5 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6/11 ans pour l'extrascolaire.

1.7 Les locaux

D'une superficie de 160 m2, l'Accueil périscolaire est réparti de la manière suivante :

- 1 salle de réfectoire faisant office de salle de repas, de goûter et pouvant être utilisée comme salle d'activités ;
- 1 grande salle utilisée comme salle d'activités et salle de repas lors de la pause méridienne en période scolaire (cette salle est adaptée aux enfants de 3/5 ans) ;
- 1 espace de repos (sieste des petits ou infirmerie) ;
- 1 vestiaire ;
- 1 bloc sanitaire (toilettes filles, toilettes garçons et toilettes adultes/personnes en situation de handicap) ;
- 1 bureau ;
- 1 cuisine ;
- Des locaux de rangement (local des produits d'entretien, réserve de matériel pédagogique au sous-sol).

L'accueil s'effectue également dans des locaux annexes, qui sont :

- La cour de l'école primaire Les Tilleuls rend possible l'organisation d'activités extérieures. Cet espace dispose d'un coin bitume, d'un espace vert avec un verger et d'aires de jeux ;
- Une salle multifonctions dans l'école primaire est utilisée par les 6/11 ans pour les temps périscolaires mais également pour la répartition des activités par petits groupes pendant les petites vacances scolaires ;
- Un bâtiment de type ALGECO dans la cour de l'école accueille les primaires pour le goûter en période scolaire et permet leur répartition par groupes pour les activités du soir ;
- La Salle des Fêtes permet l'organisation d'activités intérieures nécessitant de l'espace et accueille également les enfants de 6 à 11 ans pendant les vacances d'été.

1.8 L'équipe pédagogique

1.8.1 Sa composition

L'équipe est composée de :

- Une directrice à temps plein ;
- Cinq animateurs, dont un temps plein et quatre temps partiel, tous expérimentés et/ou diplômés dans le domaine de l'animation ;
- Une maîtresse de maison à temps partiel.

NOM	PRENOM	RÔLE	DIPLÔMES
KUCZER	Valérie	Directrice	BEPJEPS LTP option Animation Interculturelle
CLAUDE	Maud	Animatrice	BAFA
GROSSET	Sandrine	Animatrice référente	BAFA CAP Petite Enfance
HUEBER	Catherine	Animatrice	BAFA
HUG	Sandrine	Animatrice Assistante sanitaire	BAFA
STEFANELLI	Aude	Animatrice	Non diplômée
CURTET	Véronique	Maîtresse de maison	

1.8.2 Son rôle

La directrice de l'Accueil de Loisirs :

- ✓ Met en œuvre le projet pédagogique.
- ✓ Assure la prise en charge éducative des enfants.
- ✓ Organise et coordonne la mise en place des projets d'animation et des programmes d'activités.
- ✓ Anime et développe la relation avec le réseau partenarial.
- ✓ Anime la relation avec les familles.
- ✓ Assure la gestion quotidienne de l'Accueil.
- ✓ Anime et encadre l'équipe.
- ✓ Assure le suivi des animateurs stagiaires.
- ✓ Assure la gestion des inscriptions et la facturation.
- ✓ Participe aux animations.
- ✓ Contrôle l'application des règles d'hygiène et de sécurité, des normes HACCP et des consignes sanitaires en vigueur.

Les animateurs :

- Auprès des enfants :

- ✓ Sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant dont ils ont la charge.
- ✓ Encadrent et animent les temps de vie quotidienne.
- ✓ Proposent, organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants, en cohérence avec le projet pédagogique.
- ✓ Identifient et répondent aux besoins des enfants en étant bienveillants, disponibles et à l'écoute.
- ✓ Observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signaler à la responsable de la structure.
- ✓ Respectent les règles d'hygiène, les normes HACCP et le protocole sanitaire en vigueur.

- Auprès des parents :

- ✓ Accueillent les parents avec bienveillance.
- ✓ Incluent les parents dans la vie de la structure en leur expliquant la démarche pédagogique et en racontant la journée de l'enfant.
- ✓ Font preuve de discrétion en gardant la notion de confidentialité et de secret professionnel.

- Au sein de l'équipe :

✓ Participent à la préparation et à l'organisation des tâches liées à la restauration : mise en place des tables, aide au service, débarrassage des couverts.
✓ Participent à l'entretien des locaux : nettoyage/désinfection des tables et chaises après le repas et le goûter, nettoyage/désinfection du matériel pédagogique.
✓ Participent activement aux réunions et à la vie de l'Accueil.
✓ Entretiennent une relation bienveillante entre eux.
✓ Développent l'esprit d'équipe en communiquant et en s'entraidant.

L'animateur stagiaire :

Il est là pour se former et être formé. Son accompagnement s'effectue par l'observation et des points réguliers sur l'acquisition d'un savoir-être. Les situations problématiques doivent être identifiées pour favoriser sa progression. Au cours de son stage, l'animateur stagiaire sera amené à mettre en pratique une situation d'animation.

Son évaluation se fait tout au long du stage. Au départ, elle est portée sur les connaissances et les aptitudes du stagiaire afin de recueillir ses attentes et identifier ses besoins. Pendant, l'évolution est mesurée en fonction des critères énoncés en début de stage et des moyens sont proposés au stagiaire pour progresser. À la fin du stage, un bilan global est réalisé et son appréciation est argumentée. Des conseils sont donnés pour la suite de sa formation.

La maîtresse de maison :

✓ S'occupe de l'organisation des prestations liées à la restauration : relevée des températures des plats, mise en chauffe, prélèvement des échantillons témoins, gestion du service, entretien de la vaisselle.
✓ S'occupe de l'entretien des locaux conformément au protocole sanitaire en vigueur.
✓ Participe à la gestion des stocks du matériel d'entretien avec la directrice.
✓ Respecte les règles d'hygiène, les normes HACCP et les règles sanitaires en vigueur.
✓ Participe à la vie de l'Accueil.

L'équipe pédagogique est tenue d'appliquer le protocole sanitaire ministériel relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

Elle possède également des outils qui guident ses pratiques professionnelles au quotidien :
-Un guide de conduite à tenir en cas de suspicion d'infection ;
-Un protocole d'hygiène spécifique.

1.9 Les partenaires

- La DSCPP dont les missions sont la prévention et le contrôle de la cohérence de nos actions ;
- La CAF, acteur majeur de la solidarité nationale, qui prend en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur le territoire ;
- La commune qui nous soutient dans notre action par la mise à disposition de moyens et son implication dans nos projets ;

- Les parents avec lesquels nous souhaitons partager notre projet afin de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de la commune ;
- Les écoles avec lesquelles nous entretenons une relation collaborative dans le souci du bien-être des enfants ;
- Les associations locales et les professionnels qui participent aux projets mis en œuvre ;
- Les prestataires de service, dont le traiteur Gourmands et Gourmets, qui participent au bon fonctionnement de notre activité.

1.10 La communication

1.10.1 Avec les familles

Moyens de communication	Types d'informations
Plaquette Péris'copages ou livret pédagogique	Présentation du projet éducatif et pédagogique, de l'équipe, des projets d'animation, des temps forts
Site de la Mairie de Blodelsheim	Livret et projet pédagogique, dossier d'inscription, plannings
Affichages permanents extérieurs à l'accueil	Menus, programmes des activités, présentation des objectifs pédagogiques
Affichages permanents extérieurs dans les écoles	Menus
Affichages temporaires	Besoin de matériel, action ponctuelle
Courriels	Projet pédagogique, plaquettes vacances, menus, programmation d'activités spécifiques, temps forts vécus par les enfants, informations particulières
Plaquette mensuelle de la commune « Ganz Info »	Informations particulières ponctuelles type recrutement pour les vacances
Journal biannuel de la commune « Mi-Dorf »	Présentation de l'activité de la structure
Échanges oraux	Informations particulières sur le vécu de l'enfant à l'accueil, informations administratives

1.10.2 Avec l'équipe

Selon les besoins, une réunion est programmée le lundi, en dehors du temps de présence des enfants, afin de :

- Transmettre à l'équipe les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil ;
- Réfléchir et organiser notre activité ;
- Aborder diverses problématiques et trouver les solutions adaptées ;
- Évaluer nos actions.

À chaque réunion, un compte-rendu est retranscrit dans un cahier. En cas d'absence d'un membre de l'équipe, ce dernier en prend connaissance à son retour.

Une à deux fois par trimestre, un « échange de savoirs » est animé, à tour de rôle, par un membre de l'équipe. Ce temps permet le partage et la découverte de techniques d'animation spécifiques, l'expérimentation de nouveaux supports d'activités dans le but d'enrichir, d'innover le contenu des

activités.

La communication peut également s'effectuer de façon informelle.

1.10.3 Avec les partenaires

La communication se fait par courriel ou par téléphone.

1.10.4 Avec l'organisateur

Les échanges sont constants et des points réguliers avec la coordinatrice de secteur sont programmés tout au long de l'année.

2 Le projet pédagogique

2.1 L'arbre à projets

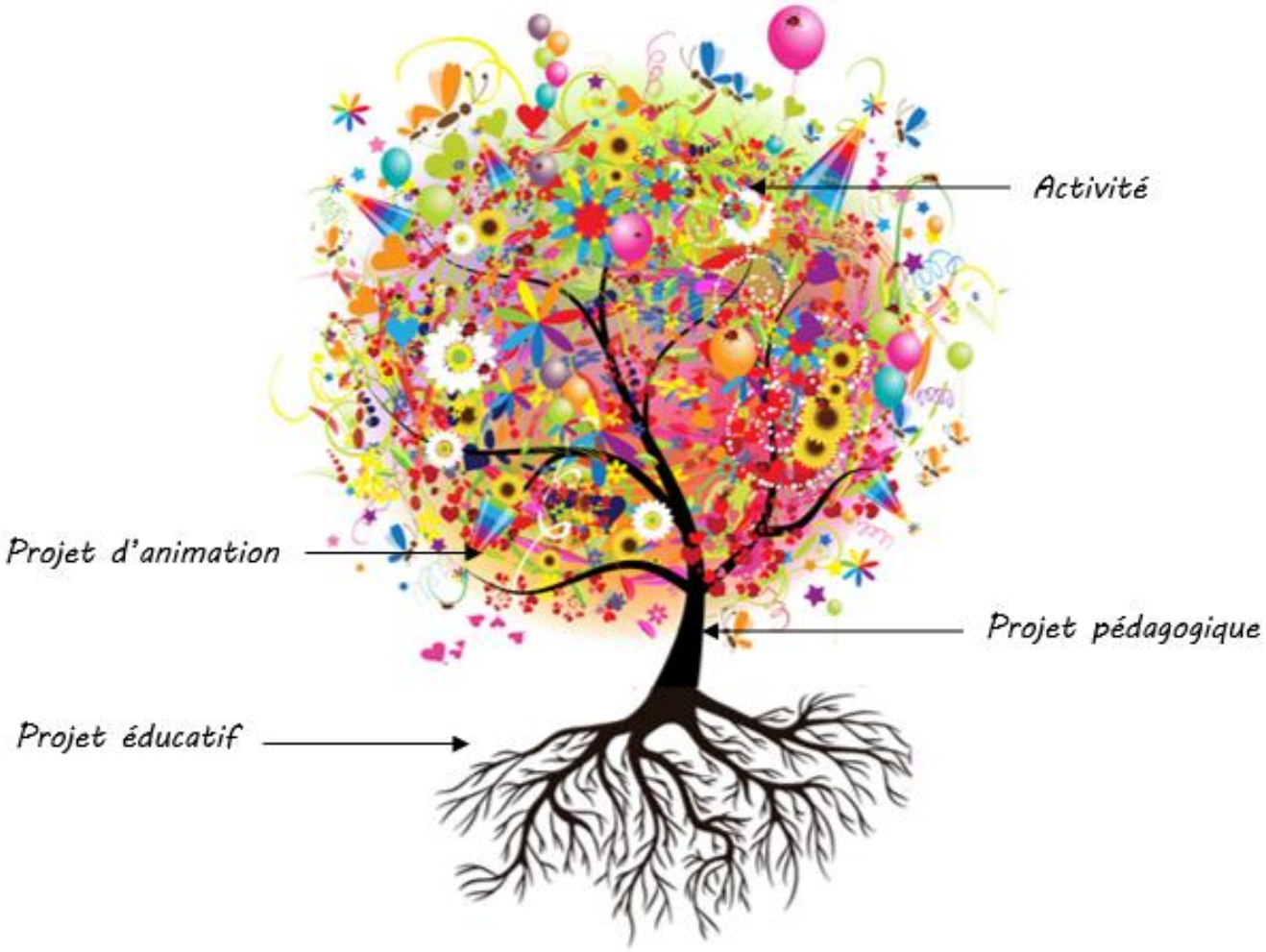

2.2 Les intentions du projet éducatif et les objectifs du projet pédagogique 2020-2021

Intention éducative : Aider l'enfant à se construire

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour les accueils de la FDFC d'Alsace de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe.

Objectif pédagogique : Garantir un cadre sécurisant.

Objectifs opérationnels :

- En étant à l'écoute et dans le dialogue avec l'enfant.
- En veillant à l'application des gestes barrières par tous.
- En créant une échelle des conséquences cohérente et commune à toute l'équipe en cas de non-respect des règles.
- En prenant en compte avec attention chaque problématique rapportée et en y apportant des solutions adaptées.

Objectif pédagogique : Favoriser le vivre-ensemble tout en prenant en compte l'individualité de chacun dans le groupe.

Objectifs opérationnels :

- En établissant avec les enfants une « Chartre des frontières à ne pas dépasser » affichée au sein de l'Accueil.
- En rappelant aux enfants les règles de politesse : bonjour, merci, s'il te plait, aurevoir…
- En proposant des activités mixtes aux deux tranches d'âges lors de l'accueil du soir du vendredi.
- En proposant régulièrement des activités favorisant l'entraide et la coopération.
- En proposant une variété d'activités adaptées aux capacités de chacun et permettant à chaque enfant de trouver sa place.
- En laissant à l'enfant le temps de faire, de grandir.

Objectif pédagogique : Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs.

Objectifs opérationnels :

- En tenant compte des attentes, des retours et des idées de l'enfant pour l'élaboration des programmes d'activités.
- En proposant à l'enfant une variété d'activités lui permettant d'avoir le choix.
- En mettant en place une à deux fois par semaine des activités de réactivité. Après concertation, les enfants proposent à l'animateur-encadrant l'activité qu'ils souhaitent vivre. Ce temps peut également être animé par un ou plusieurs enfants.
- En laissant à l'enfant des temps libres.
- En laissant l'enfant libre de ne rien faire.

Objectif pédagogique : Développer l'autonomie et la confiance en soi.

Objectifs opérationnels :

- En introduisant de nouvelles méthodes pédagogiques dans nos activités qui permettent à l'enfant de penser et faire par lui-même.
- En privilégiant la créativité et l'imagination plutôt que le côté esthétique qui ne doit pas être un objectif d'activité.
- En valorisant les compétences et en encourageant les progrès de chacun (oralement à l'enfant et aux parents, à l'aide de supports visuels).

Intention éducative : Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde, qui l'entoure

Les espaces d'accueil et d'animation de la FDFC Alsace sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux.

Objectif pédagogique : Proposer des projets et des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur.

Objectifs opérationnels :

- En réalisant davantage de sorties extérieures lors des accueils du soir.
- En faisant appel à des intervenants extérieurs sur certains temps d'animation.

Objectif pédagogique : Susciter la curiosité des enfants par l'intermédiaire d'activités à la fois ludiques et éducatives.

Objectifs opérationnels :

- En construisant les animations selon la méthode AIDE (Aménagement, Information/Sensibilisation, Démonstration, Évaluation).
- En proposant des activités diversifiées : jeu, activité créative, chant, expérience scientifique, activité sportive… tenant compte des retours des enfants tout en favorisant la découverte de nouveaux apprentissages.

Objectif pédagogique : Permettre aux enfants de mieux se situer culturellement et géographiquement.

Objectifs opérationnels :

- En partant à la découverte de la commune.
- En proposant des temps de découverte du milieu naturel.

Intention éducative : S'inscrire dans une démarche de coéducation

La FDFC Alsace veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs.

Objectif pédagogique : Enrichir les projets en mutualisant les compétences de l'équipe

Objectifs opérationnels :

- En faisant équipe autour d'un projet d'animation annuel commun.
- En mettant en place un turn-over bimensuel de l'équipe sur les 2 tranches d'âges lors de la pause méridienne et de l'accueil du soir.
- En mettant en place des « échanges de savoirs ».

Objectif pédagogique : Associer les familles à la vie de l'Accueil.

Objectifs opérationnels :

- En informant les familles de la vie à l'Accueil et en développant la communication numérique.
- En impliquant les familles dans la mise en œuvre du projet par l'intermédiaire d'un questionnaire semestriel.

Objectif pédagogique : Renforcer la relation avec les écoles.

Objectifs opérationnels :

- En développant la communication : envoi du projet pédagogique…
- En collaborant autour d'un projet commun : reconduction du projet de création d'un jardin pédagogique commun.

Intention éducative : Favoriser l'éducation au développement durable

Les projets développés par la FDFC Alsace s'inscrivent dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

Objectif pédagogique : Permettre aux enfants de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs citoyens.

Objectifs opérationnels :

- En proposant des projets autour des préoccupations sociétales actuelles.

Objectif pédagogique : Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté.

Objectifs opérationnels :

- En introduisant les goûters philos pour amener les primaires à réfléchir, à échanger et confronter leurs idées sur les questions importantes qu'ils se posent.
- En responsabilisant sur la base du volontariat un groupe d'enfants autour de la création du jardin pédagogique.

2.3 Les méthodes pédagogiques employées dans nos activités

Ces méthodes permettent à l'enfant d'apprendre de différentes manières. Plusieurs procédés peuvent être utilisés dans une même activité.

La méthode démonstrative (ou le « faire faire ») : l'animateur montre à partir d'un modèle, l'enfant reproduit. Il apprend une technique.
Exemple : apprendre à faire une boule en pâte à pierre pour la fabrication d'un bonhomme de neige.

La méthode interrogative (ou maïeutique) : l'enfant est reconnu comme possédant des éléments de connaissance. À l'aide d'un questionnement approprié, l'animateur amène l'enfant à construire ses connaissances par lui-même ou faire des liens et donner du sens à ces éléments épars. L'enfant (ou le groupe) est invité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente… L'enfant apprend à penser par lui-même et à confronter sa pensée à d'autres pour se construire.
Exemple : goûter philosophique sur la question des émotions.

La méthode active (ou le « laisser faire ») : l'animateur crée un scénario pédagogique (cadre ou consignes) et met à disposition du matériel qui permet d'utiliser les essais, les erreurs et le tâtonnement. Il mobilise l'expérience de l'enfant ou celle du groupe. L'enfant apprend à faire par lui-même, à développer sa créativité et son imagination.
Exemple : fabriquer un robot à partir de matériaux recyclés.

La méthode expérientielle (ou le « faire avec ») : l'enfant est à l'initiative de l'activité. Il possède un savoir qu'il souhaite partager et réélaborer avec d'autres. L'animateur incite à la formalisation du savoir-faire.
Exemple : un enfant anime une séance d'origami auprès de ses camarades.

3 Le fonctionnement

3.1 Des spécificités liées au contexte sanitaire

3.1.1 Un accueil des familles modifié

Pour chaque accueil, les adultes et les enfants de 11 ans et plus portent obligatoirement un masque et ce, également à l'extérieur des locaux.

Pour l'accueil du soir périscolaire:

Les parents sont invités à respecter le marquage au sol et à se signaler à l'équipe d'animation qui se chargera de raccompagner leur enfant jusqu'à eux. Jusqu'à 18h, l'accueil des primaires se fait à l'école Les Tilleuls en passant par

la cour et celui des maternelles à l'accueil périscolaire. Après 18h, tous les enfants se retrouvent à l'accueil.

Le vendredi, l'ensemble des enfants sont présents à la Farandole.

Lors de l'accueil extrascolaire (mercredis et vacances) :

Les parents s'engagent à prendre la température de leur enfant. En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans sa famille, les parents s'engagent à ne pas le déposer. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Un affichage à l'entrée de l'accueil rappelle la conduite à tenir.

Les permanences administratives physiques sont suspendues mais un accueil téléphonique est assuré les mardis et jeudis de 14h à 16h. Les demandes peuvent également se traiter par courriel ou sur rendez-vous pris en dehors du temps de présence des enfants.

3.1.2 Des règles d'hygiène accentuées

Les enfants et chaque membre de l'équipe procèdent à un lavage des mains minutieux :

- À leur arrivée et leur départ ;
- Avant et après les temps de repas ;
- Après être passé aux toilettes ;
- Après s'être mouché.

Un affichage ludique rappelle la façon de procéder. Une solution hydro-alcoolique est employée lorsque le lavage des mains est impossible.

Les locaux sont désinfectés quotidiennement avec un produit de désinfection des surfaces virucides (norme EN14476) possédant l'écolabel et agrée au contact alimentaire.

Après utilisation, le matériel pédagogique est mis en quarantaine pendant 24h ou désinfecté si besoin d'être réemployé dans ce délai.

3.1.3 Les gestes barrières appliqués

Chaque membre de l'équipe est doté de masques lavables conformes aux normes AFNOR et est dans l'obligation d'en porter un durant toute la durée de son service. Des visières sont également mises à disposition.

Les enfants de 11 ans et plus accueillis doivent obligatoirement être équipé d'un masque. Ce dernier est fourni par les parents.

Un affichage ludique rappelle les gestes barrières au sein de l'Accueil.

3.2 La pause méridienne

3.2.1 La composition du repas

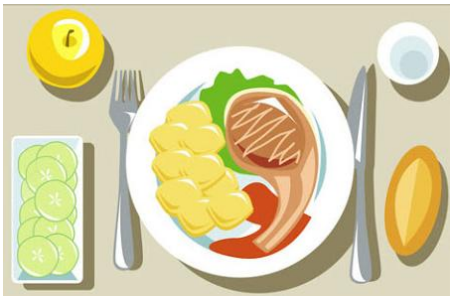

Les repas sont livrés quotidiennement par le traiteur Gourmets et Gourmands en liaison froide. Ils comprennent :

- Une entrée ;
- Un plat principal ;
- Un produit laitier ;
- Un dessert ;
- Du pain.

Trois types de repas sont proposés : normal, sans porc ou végétarien.

Les menus sont affichés à la vue de tous et transmis par courriel à l'ensemble des familles.

3.2.2 Le déroulement de la pause méridienne

La température du réfrigérateur est relevée une fois par jour sur une fiche prévue à cet effet par la directrice à son arrivée. Les tables sont préparées par l'équipe d'animation avant de chercher les enfants à la sortie des écoles. Le trajet s'effectue à pied.

Les primaires arrivent à l'Accueil suivis des maternelles. Avant de passer à table, tous les enfants se lavent les mains. Le réfectoire adapté au plus grands accueille uniquement des primaires tandis que l'espace adapté aux plus jeunes accueillent les maternelles et une partie des 6/11 ans. Les tables sont réservées par tranche d'âge et les enfants se placent où ils le souhaitent. Le menu est lu par un animateur dans chacune des salles. Les enfants sont invités à goûter de tout.

Les services du repas s'effectuent à table et se déroulent en simultané dans chacune des salles, supervisés par la maîtresse de maison et assurés par l'équipe d'animation dans le respect des normes HACCP (lavage de mains, port de charlottes, de tabliers et de gants…). Des échantillons "témoin" de chaque plat sont prélevés et gardés au réfrigérateur pendant 5 jours afin de garantir un suivi en cas de souci sanitaire.

Le repas terminé, les enfants se lavent les mains et sont raccompagnés par les animateurs dans leurs écoles respectives. Un temps de jeux extérieur est prévu dans la cour de l'école avant le retour dans les classes.
Le débarrassage, le nettoyage et la désinfection des tables sont effectués par l'équipe d'animation à son retour des écoles.

3.2.3 Des objectifs spécifiques

Compte tenu de la contrainte horaire, de la répartition des locaux et du contexte sanitaire, trois objectifs ont été fixés sur ce temps d'accueil. Ils s'inscrivent dans une continuité et sont de :

- Sensibiliser les enfants à l'hygiène, plus particulièrement le lavage des mains.

- Sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire.
- Favoriser la notion de libre-choix de l'enfant.

3.2.4 Les régimes alimentaires particuliers

Ils concernent les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, maladie chronique...). Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) est mis en place. La Farandole doit être associée à sa signature. La famille devra alors fournir un panier repas qui sera conservé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité réglementaire. Ce projet identifie les personnes responsables et précise la conduite à tenir en cas d'accident allergique. Si l'allergie est sévère, l'enfant est muni d'une trousse contenant le traitement d'urgence. Le SAMU est appelé dès que les premiers symptômes apparaissent. Ce projet concerne également les goûters.

3.3 L'accueil du soir

3.3.1 Le déroulement

Les enfants sont cherchés par les animateurs à la sortie des écoles. Les enfants de 3/5 ans reviennent à l'accueil tandis que les enfants de 6/11 ans se retrouvent dans l'ALGECO de l'école afin de prendre le goûter, fourni par l'Accueil.

Après le goûter, chaque animateur propose une activité. Les enfants peuvent choisir ce qu'ils ont envie de faire, y compris de jouer librement ou de ne rien faire. Dans ce sens, les espaces de l'accueil permettent aux enfants un libre accès aux jeux et aux livres réactualisé quotidiennement.

Le vendredi, tous les enfants se retrouvent dans la cour de l'école pour des jeux extérieurs avant de rejoindre l'Accueil pour le goûter et des activités communes. Cela permet de réunir les fratries, de favoriser la responsabilisation des plus grands et l'autonomie des plus jeunes.

3.3.2 Le projet d'animation périscolaire

Thème: Sur ma planète		
Finalité: Permettre aux enfants de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs éco citoyens		
Intitulé des sous-projets	Objectif général	Animateur référent
Le petit explorateur	Faire découvrir la diversité et la richesse des milieux naturels	Sandrine GROSSET
Les 5 éléments	Initier au développement durable	Maud CLAUDE
Des arbres et des animaux	Favoriser la compréhension de l'importance de la biodiversité pour agir pour sa protection	Sandrine HUG
Transform'Art	Initier l'enfant au zéro déchet	Catherine HUEBER

3.3.3 L'organisation du projet sur l'année

Période	MATERNELLES		PRIMAIRES	
Du 21/09 au 18/10	Les 5 éléments	Le petit explorateur	Des arbres et des animaux	Transform'Art
Du 01/11 au 29/11	Des arbres et des animaux	Transform'Art	Le petit explorateur	Les 5 éléments
Du 30/11 au 20/12	Les 5 éléments	Des arbres et des animaux	Transform'Art	Le petit explorateur
Du 04/01 au 24/01	Le petit explorateur	Des arbres et des animaux	Transform'Art	Les 5 éléments
Du 25/01 au 21/02	Transform'Art	Les 5 éléments	Le petit explorateur	Des arbres et des animaux
Du 08/03 au 28/03	Transform'Art	Le petit explorateur	Les 5 éléments	Des arbres et des animaux
Du 29/03 au 25/04	Le petit explorateur	Les 5 éléments	Des arbres et des animaux	Transform'Art
Du 10/05 au 06/06	Les 5 éléments	Des arbres et des animaux	Transform'Art	Le petit explorateur
Du 07/06 au 06/07	Transform'Art	Des arbres et des animaux	Le petit explorateur	Les 5 éléments

3.3.4 L'organisation hebdomadaire des activités

Lundi	Activité projet	Jeu ou activité sportive ou expérience scientifique
Mardi	Goûter philo ou activité de réactivité	
Jeudi	Activité projet	Activité créative ou activité d'expression
Vendredi	Activités communes	

3.4 Les mercredis et les vacances

3.4.1 La journée type

8h00 à 9h00	Accueil du matin : les enfants peuvent participer à des ateliers libres en autonomie et/ou ateliers dirigés.
9h00 à 9h30	Les enfants peuvent prendre un goûter tiré du sac, fourni par les parents.
9h30 à 11h30	Des chants et des petits jeux permettent aux enfants de se mettre en train avant de leur présenter la matinée et de leur proposer les activités adaptées à chaque tranche d'âge.
11h30 à 12h00	Les enfants peuvent jouer librement à l'extérieur ou dans leurs espaces sous la surveillance d'un animateur. La maîtresse de maison effectue la mise en place des tables. Avant de passer au repas, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent où ils le souhaitent.
12h00 à 13h00	Un animateur lit le menu du jour et le service est effectué à table. Les enfants sont invités à goûter de tout. Après le repas, un animateur débarrasse, nettoie, désinfecte les tables et les chaises.
13h00 à 14h00	Les premières années de maternelle qui le souhaitent vont à la sieste sous la surveillance d'un animateur. Si ces derniers ne dorment pas, ils peuvent rejoindre les plus grands. Pour les plus grands, ce temps se compose d'activités calmes telles que lecture, dessin, coloriage, perles, jeux de société et petits ateliers proposés par les animateurs. Les lits de sieste sont désinfectés après utilisation.
14h00 à16h00	Les activités de l'après-midi se déroulent à l'identique de la matinée.
16h30 à 17h00	Avant de goûter, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et s'installent où ils le souhaitent. Ce temps permet d'échanger sur la journée.
17h00 à 18h00 (vacances)/18h30 (mercredis)	Les enfants sont, par petits groupes, en temps libres ou en petits ateliers dirigés. Un animateur reste disponible afin de raccompagner les enfants cherchés, d'échanger avec les parents sur la journée et de transmettre des informations si nécessaire.

Les horaires ci-dessus sont à titre indicatif.

3.4.2 Le projet d'animation des Loisirs du Mercredi

L'accueil du mercredi se veut être, avant toute chose, une véritable coupure dans la semaine de l'enfant, un moment où on prend le temps. Notre second objectif est que l'enfant puisse être véritablement acteur de son temps de loisirs. Pour ce faire, un temps forum sous forme de "réunion apéro" (comme les grands) est mise en place le 1er mercredi de la rentrée, puis 1 à 2 fois par trimestre. Ces temps permettent aux enfants d'exprimer leurs idées, leurs envies pour la période à

venir. L'équipe d'animation tient compte de ces éléments pour la construction du projet et reste également force de propositions afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux centres d'intérêts.

3.4.3 Les activités des vacances

Les vacances sont l'occasion pour les enfants de vivre des projets spécifiques. Le thème et les objectifs sont décidés en équipe en amont de chaque période. Ils tiennent compte de l'évaluation des vacances antérieures, de l'évènementiel et de la saisonnalité.

3.5 Les projets d'animation spécifiques périscolaire et Loisirs du Mercredi

Projet « Les Petites Mains Vertes » (démarrage février/mars 2021)

Objectif : favoriser la responsabilisation par la création d'un jardin pédagogique en collaboration avec l'école primaire.

Projet « Handi'cap ou pas cap! » (Sur une semaine/date à définir)

Objectif: amener l'enfant à se construire des représentations positives de la différence en abordant le handicap de manière vivante.

3.6 L'assistance sanitaire

Les animateurs sont autorisés à soigner les enfants blessés sous l'autorité de la directrice. Seuls les médicaments avec photocopie de l'ordonnance peuvent être administrés. Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soins. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. Les trousses ont été complétées avant le démarrage de l'accueil. Toutes informations concernant l'état de santé des enfants doivent être transmises à la directrice.

3.7 L'accueil des mineurs atteints de troubles de santé et/ou de handicaps

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant en situation de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants.
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques.
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation, enrichissement mutuel.
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
- Avoir un autre regard en tant que professionnels et adultes sur la réalité du handicap.

La préparation à l'accueil se déroule de la manière suivante :

- Lors de l'inscription, un temps est pris avec la famille pour recueillir un maximum d'informations dans le but d'optimiser l'accueil et la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation : tout problème de santé susceptible d'influer sur l'organisation de l'Accueil est exprimé ; le niveau d'autonomie et le mode de communication de l'enfant sont précisés ; les risques de mise en danger d'autrui et de lui-même sont signalés.

- Des référents sont désignés comme interlocuteurs des familles pour faciliter leurs démarches. Un système d'échange d'informations avec les parents est établi avant l'accueil.

- Les animateurs et la maîtresse de maison sont sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (habillage, appareillage…).

- L'équipe d'encadrement doit veiller à respecter le rythme de vie de l'enfant, et prendre les précautions nécessaires dans la vie quotidienne et lors des activités.

L'objectif principal dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap reste le développement de sa personne, son bien-être et le bien-être de sa famille. Cependant, l'accueil pourrait être impossible dans certains cas : lors d'un handicap lourd (savoir reconnaître que l'on ne peut pas ou que l'on ne sait pas faire), quand l'enfant se met en danger ou met en danger les autres, en cas d'encadrement insuffisant, si l'enfant n'est pas motivé (un enfant qui refuse d'être en collectivité).

4 L'évaluation

4.1 Les critères définis

Intention éducative: Aider l'enfant à se construire				
Garantir un cadre sécurisant				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les enfants font confiance aux différents membres de l'équipe et font appel à eux en cas de situation bloquée.				
Les gestes barrières sont appliqués.				
L'échelle des conséquences en cas de non-respect des règles est connue de tous et appliquée par l'ensemble de l'équipe. Le cadre défini est accepté par les enfants comme juste et équitable.				
Favoriser le vivre-ensemble tout en prenant en compte l'individualité de chacun dans le groupe.				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
La « Chartre des frontières à ne pas dépasser » facilite le respect des règles.				
Les enfants appliquent naturellement les règles de politesse entre eux et avec les adultes.				
Les tranches d'âges prennent plaisir à se retrouver et à jouer ensemble. Les plus grands prennent soin des plus jeunes qui prennent exemple sur leurs aînés.				

Les enfants coopèrent et s'entraident.				
Aucun enfant n'est mis à l'écart. Chaque enfant a sa place au sein du groupe.				
L'enfant évolue à son rythme.				
Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les activités sont évaluées avec les enfants. Des temps forum sont mis en place pour recueillir leurs envies, leurs idées. Ils ne sont pas uniquement consommateurs mais force de propositions. Ils s'impliquent dans les projets.				
Chaque enfant choisit librement de faire ou de ne pas faire et choisit ce qu'il veut faire. Il décide par lui-même. L'animateur propose mais n'oblige pas. La variété des activités proposées permet à chaque enfant de trouver sa place et de s'épanouir.				
Développer l'autonomie et la confiance en soi				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les enfants expérimentent, essayent de faire par eux-mêmes. Ils apprennent et développent certains savoirs, savoir-faire et savoir-être.				
Chaque enfant progresse sereinement, sans obligation de résultat.				
Les enfants font preuve d'imagination et d'inventivité.				
Les enfants sont fiers de leurs réalisations et de leurs progrès.				

Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure				
Proposer des projets et des animations qui mettent les enfants en relation avec l'extérieur				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les enfants vivent régulièrement des animations extérieures lors des accueils du soir.				
Des intervenants extérieurs enrichissent régulièrement les projets.				
Susciter la curiosité des enfants par l'intermédiaire d'activités à la fois ludiques et éducatives				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les activités sont présentées de manière ludique. Les enfants ont envie d'y participer.				
Les enfants ont découvert de nouveaux centres d'intérêts et appris d'autres choses.				
Permettre aux enfants de mieux se situer culturellement et géographiquement				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les enfants se situent aisément dans la commune. Ils connaissent les différentes infrastructures du village et les biotopes de leur environnement.				

S'inscrire dans une démarche de coéducation				
Enrichir les projets en mutualisant les compétences de l'équipe				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
L'équipe s'inscrit dans une dynamique commune. Chaque animateur est force de propositions au travers d'un sous-projet tout en travaillant en complémentarité avec ses collègues.				
De nouveaux apprentissages ont été favorisés pour l'ensemble des enfants.				
Le contenu des échanges de savoirs a été utilisé dans les activités proposées.				
Associer les familles à la vie de l'Accueil				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Les familles consultent les documents transmis et/ou affichés et font un retour sur leur contenu.				
Plus de la moitié des familles a répondu au questionnaire semestriel.				
Renforcer la relation avec les écoles				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
La communication est régulière.				
Le jardin pédagogique a été créé suite à la collaboration entre les enseignants de l'école primaire et les animateurs de l'accueil périscolaire.				

Favoriser l'éducation au développement durable				
Permettre aux enfants de s'approprier les connaissances et les compétences de futurs citoyens				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Des projets en lien avec des préoccupations sociétales ont été réalisés. Les enfants ont acquis des connaissances et des compétences qu'ils appliquent au quotidien.				
Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté				
Critères d'évaluation	***Atteint***	***Partiellement atteint***	***Non atteint***	***Remarques***
Un goûter philo a été animé une à deux fois par mois. Les primaires ont appris à prendre la parole dans un groupe, à prendre part à un dialogue, à faire valoir leur point de vue et à prendre en compte les points de vue et les propos d'autrui.				
Un groupe d'enfants s'est impliqué dans le projet de création d'un jardin pédagogique. Il a appris à être responsable, à communiquer et à travailler en équipe.				

4.2 Les moyens utilisés

Avec qui	Avec quoi	Quand
Enfants	Smileys, thermomètres de satisfaction, cibles, tableau de satisfaction	Quotidiennement
Parents	Discussion informelle Questionnaire	Quotidiennement Une fois par semestre
Partenaires	Courriel, téléphone	Selon régularité, une fois par semestre ou après l'intervention ponctuelle
Équipe	Réunion, grille d'évaluation	Une fois par trimestre pour l'accueil périscolaire et après chaque période vacances
Organisateur	Points réguliers Rapport d'activités	Trimestriellement et plus, si nécessaire Annuellement

Conclusion

Ce projet pédagogique a été réalisé en équipe. Il nous permet de prendre du recul sur nos démarches professionnelles et de réinterroger nos pratiques dans le souci du bien-être de l'enfant. Il s'inscrit dans la continuité du Projet Éducatif de l'Association et est destiné à présenter notre structure auprès de tous les acteurs et les partenaires concernés par l'Accueil. Il sera complété par des projets pédagogiques spécifiques aux périodes de vacances.

L'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire La Farandole